



Appel à la grève

Pour la défense de notre système de prise en charge des arrêts maladie, la CGT-EVSPC appelle tous les agents de la DEVE, de la DJS ainsi que de la DVD à joindre le mouvement de protestation qui aura lieu le :

Départ de la manifestation de BERCY le mardi 13 mai 2025

Que ce soit par la grève et/ou la manifestation, **tous mobilisés contre cette réforme** qui constitue une énième casse de notre système social.

Au cœur du combat, la prise en charge de la rémunération des agents de la fonction publique en cas d'arrêt maladie.

Avant le 1^{er} mars 2025, en cas d'arrêt maladie, un agent titulaire de la fonction publique se voyait :

- **Appliquer une journée de carence** (journée non rémunérée)
- Pris en charge à 100% (hors primes) à partir du 2^{ème} jour d'arrêt, jusqu'à 90 jours
- Placé en mi-traitement (rémunération à 50%) lorsque la durée d'absence excédait 90 jours.

Avant le 1^{er} mars 2025, en cas d'arrêt maladie, un agent contractuel de la fonction publique se voyait :

- **Appliquer une période de 3 jours de carences**
- **Pris en charge** au niveau des indemnités journalières à hauteur de **50 % du salaire brut jusqu'à un plafond de 1,8 fois le SMIC.**

Depuis le 1^{er} mars 2025, et la disposition scélérate issue de l'article 189 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025, en cas d'arrêt maladie un agent titulaire de la fonction publique se voit désormais :

- **Appliquer un jour de carence**
- **Pris en charge à 90% durant les 3 premiers mois d'arrêt maladie**
- Placé en mi-traitement (rémunération à 50%) lorsque la durée d'absence excédait 90 jours.

De même, les agents contractuels sont impactés par cette attaque envers les travailleurs et se voient depuis son application :

- **Appliquer une période de 3 jours de carences**
- **Les indemnités journalières couvrent 50% du salaire brut jusqu'à un plafond de 1,4 fois le SMIC**



La CGT-EVSPC

vous appelle toutes et tous à vous mobiliser par la grève et la manifestation :

départ de Bercy le mardi 13 mai 2025 à 14h00

Rejoignez le mouvement de contestation initié par la Fédération des Services Publics afin de revendiquer les points suivants :

- **L'augmentation du point d'indice** des fonctionnaires à 6 € et **l'augmentation générale des salaires** ;
- **Le maintien de l'indemnisation** des CMO à 100 % et **l'abrogation du jour de carence** pour le droit de se soigner ;
- **L'égalité salariale** qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;
- **L'abrogation de la réforme des retraites** Macron-Borne **et le retour à la retraite à 60 ans** (avec départs anticipés pour les catégories pénibles et insalubres) et la sauvegarde de la CNRACL ;
- **L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique**, qui n'est rien d'autre qu'une vaste machine à précariser les agents et à préparer le terrain des privatisations ;
- **La priorisation au financement des services publics, des politiques publiques et de la fonction**

Pour la conservation de nos conquêtes, la préservation de notre modèle social et l'amélioration de nos conditions de travail, mobilisons-nous!

Plus que jamais, la mobilisation de tous doit forcer la décision de demain! Pour l'avenir des agents publics, tous unis dans la lutte!

L'union d'aujourd'hui fera la victoire de demain.